



# Assemblée générale

Distr. générale  
15 décembre 2004  
Français  
Original: espagnol

---

## Cinquante-neuvième session

Point 109 de l'ordre du jour

### Planification des programmes

#### Rapport de la Troisième Commission

*Rapporteur* : M. Carlos Enrique **García González** (El Salvador)

À sa 18<sup>e</sup> séance plénière, le 4 octobre 2004, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, de renvoyer le point 109 intitulé « Planification des programmes » à la Troisième Commission pour son examen du programme 19 du cadre stratégique proposé pour l'exercice biennal 2006-2007 [A/59/6 (Prog. 19)].

À sa 42<sup>e</sup> séance, le 11 novembre 2004, après avoir entendu des déclarations des représentants de Cuba et du Venezuela, la Troisième Commission a pris note du programme 19 et décidé de le soumettre, par le biais du Président de l'Assemblée générale, à la Cinquième Commission pour examen. Les représentants de la Nouvelle Zélande, du Guatemala, du Mexique et du Costa Rica ont fait des déclarations (voir A/C.3/59/SR.42).

La décision prise par la Commission a été communiquée au Président de l'Assemblée générale dans une lettre du Président de la Troisième Commission datée du 11 novembre 2004.

